



"La cote chats" de Sainte Marie de Ré



BULLETIN D'INSCRIPTION au vide greniers du DIMANCHE 20 AVRIL 2025

Saint Marie de Ré – PLACE ANTIOCHE

Accueil des exposants à 7h – Fermeture accès/sorties véhicules à 8h et réouverture à 18h
RAPPEL : vente de denrées périssables, animaux vivants et armes strictement interdite.

NOM Prénom

(Mme, M)

Né(e) le à **Pays**

Adresse

Ville.....**Code Postal**

Tel: **Mail:**.....@.....

renseignements indispensables pour recevoir votre confirmation d'inscription – merci

Je suis titulaire de la carte d'identité n°

délivrée le par

Je déclare sur l'honneur ce qui suit, à savoir

- que je n'ai participé dans les 12 derniers mois, à aucune vente de cette nature ou participé pendant cette période à une seule et unique vente de même nature
- que les objets et matériels que je proposerai à la vente sont des biens personnels d'occasion
- que je ne suis pas commerçant(e)

Nombre d'emplacements de 2 m souhaités(Au tarif de 10€ l'emplacement de 2m mini)

Ci-joints

1. mon règlement

chèque à l'ordre de l'Association Lacôtochats

2. la copie

recto/verso de ma carte d'identité

Note : j'accepte que mes coordonnées soient utilisées par l'association Lacôtochats qui s'engage de son côté à ne jamais les divulguer.

Fait le Signature

POSTER les documents suivants avant le 10 AVRIL au plus tard

à l'adresse suivante : Marie GIGNOUX – 63 rue des Villages – 17740 Ste MARIE DE RE 06 98 84 61 32

1. le bulletin d'inscription

2. le règlement à l'ordre de 'Association Lacôtochats'

3. la copie recto/verso de la carte d'identité

dès réception, vous recevrez par mail ou sms votre CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Important : Veuillez vous présenter avec votre carte d'identité le jour J, à votre arrivée

NOTE : les sommes perçues pour les emplacements ne sont pas remboursables si votre présence n'est pas honorée, considérées comme dons, elles servent au fonctionnement de l'association (stérilisation des chats errants, soins vétérinaires, nourriture...) tous dons à partir de 50€ seront déductibles des impôts